

Date de convocation : 29 septembre 2022 Conseillers en exercice : 23 Nombre de présents : 19 Nombre de votants : 22

Présents : Éric le Bour, Jean-Luc Moisan, Catherine Gourmelon, François Roué, Laurence Méar, Nicolas Bodennec, Christine Le Ster, Gérard Péron, Joël Suchocka, Jean Didou, Denis Saout, Claudie Péron, Morgan Azou, Florence Bihan, Maïwenn Morvan, Monique Le Duff, Yves Jézéquel, André Creff, Yvon Ropars.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Florent Cardinal à Jean-Luc Moisan, Magalie Kersauzon à Nicolas Bodennec, Léna Tanguy à Claudie Péron.

Absent excusé : Goulven Pengam

Président de séance : Éric Le Bour

Secrétaire de séance : Maïwenn Morvan

Délibération n° D.77.2022
Fonds de concours – Plan actions vélo

Monsieur Jean-Luc Moisan, adjoint au sport-tourisme-nautisme, expose au Conseil municipal :

1/ Que dans le cadre de la « Phase III » du Plan d'Actions Vélo engagé à l'échelle intercommunale, les travaux d'apaisement de centralité ont débuté. Pour rappel, la prise en charge financière de cette opération est identique à celle proposée en 2021 soit :

- 20 % Financement du Conseil Régional de Bretagne ;
- 30 % Financement Haut Léon Communauté ;
- 50 % Financement communal sous forme de Fonds de Concours communaux à verser à HLC.

2/ Que concernant la Commune de Plouescat, le projet retenu est la réalisation d'un chaussidou de Baradozic à Poulfoën via Kercouarnec dont le plan de financement est le suivant :

Montant de l'opération : 17 645 € HT

Subvention Région : 3 529 € (20%)

Part HLC : 5 293.50 € (30%)

Part communale : 8 822.50 € (50%)

3/ Que le Conseil Communautaire délibérera sur ces Fonds de Concours lors de sa réunion du 9 novembre 2022. Le Conseil municipal est d'ores et déjà invité à approuver le versement de ce fonds de Concours à Haut-Léon Communauté ;

Monsieur l'adjoint entendu,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE l'attribution d'un fonds de concours de 8822.50 € à Haut Léon Communauté dans le cadre du Plan Actions vélo 2022.**

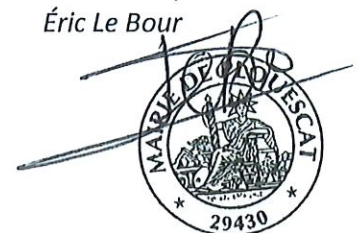
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits ;

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

La secrétaire de séance,
Maïwenn Morvan



Le Maire,
Éric Le Bour



Certifié exécutoire compte tenu
de sa transmission en préfecture
et de sa publication sur le site
internet de la Ville le : 20.10.2022